

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 22 mars 2013 (23.04) (OR. en)

6046/13 ADD 1

PV CONS 5

ADDENDUM AU PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: 3219^e session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES),

tenue à Bruxelles, le 4 février 2013

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE 1

Page

POINTS À L'ORDRE DU JOUR (doc. 5850/12 OJ/CONS 5)

0

0 0

.

Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil)

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS

(Débat public conformément à l'article 8 du règlement intérieur du Conseil)

Présentation du programme de travail de la présidence 4.

Échange de vues

Le Conseil a pris acte de la présentation, par la présidence irlandaise, du programme de travail qui est le sien pour la durée de son mandat (de janvier à juillet 2013). Il a procédé à un échange de vues.